

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **12 (1891)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE¹

J. du Fief. LE PARTAGE DE L'AFRIQUE ENTRE LES PUISSANCES EUROPÉENNES. Avec une carte de l'Afrique centrale. Bruxelles (Imprimerie veuve Ch. Vanderauwera), 1890, in-8°, 44 p. — Le savant secrétaire de la Société royale belge de géographie, auteur de travaux géographiques très remarqués, M. J. du Fief, a eu en vue, dans l'ouvrage que nous annonçons, de coordonner les renseignements géographiques relatifs à l'occupation des territoires africains par les puissances européennes et aux limites géographiques de cette occupation. Il a dû, par conséquent, dépouiller toutes les conventions anciennes ou récentes concernant l'Afrique, indiquer les causes et les conséquences de ces conventions, les modifications successives apportées aux arrangements antérieurs, en un mot, le *processus* de la conquête européenne de l'Afrique. C'est l'histoire de la division politique de l'Afrique qu'il vient d'écrire, histoire qui, se terminant au moment actuel, a en même temps pour but de préciser ce que doit être aujourd'hui la carte politique de l'Afrique.

L'ouvrage se divise en trois grandes parties : 1° Un aperçu chronologique de l'exploration et de l'occupation de l'Afrique par les Européens, jusqu'au moment où, en 1876, s'est réunie la Conférence géographique de Bruxelles. 2° La création de l'État indépendant du Congo, les rapports de la Belgique et du Congo, et la situation actuelle de l'État. 3° Les conventions conclues depuis 1876 et l'état actuel des possessions européennes en Afrique. Ce travail important, dans lequel les faits sont groupés très clairement et d'une manière objective et impartiale, dénote des recherches considérables et, chez l'auteur, une connaissance parfaite des choses africaines. Il peut servir de canevas et de base à une histoire complète de la colonisation africaine qu'il y aura lieu d'écrire dans quelques années, lorsqu'un certain tassement se sera produit et que toutes les zones dites d'influence seront réellement occupées par les Européens.

Ce livre est accompagné d'une belle carte de l'Afrique centrale, dressée selon les dernières conventions diplomatiques et portant l'indication des stations de l'État du Congo, des établissements européens et des missions.

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

E. Trivier. MON VOYAGE AU CONTINENT NOIR. Paris (Firmin-Didot et C^o), 1891, in-16°, 386 p. et carte, fr. 3,50. — L'auteur bien connu de cet ouvrage est le premier Français qui ait traversé l'Afrique de part en part. Après les Livingstone, les Cameron, les Stanley, les Serpa Pinto, il voulait faire ce voyage que Brazza lui-même, compétent en la matière, appelait un tour de force. Et ce rêve qui le hantait depuis longtemps, il l'a réalisé; cette expédition périlleuse, il l'a accomplie dans des conditions de rapidité et, ajoutons-le, de bon marché, qui suffiraient à elles seules pour donner à ce voyage un cachet spécial.

A vrai dire, le voyageur n'a pas eu à craindre les mêmes difficultés que ses prédécesseurs; ces derniers durent s'ouvrir un passage à travers des pays totalement inconnus. M. Trivier suivit un itinéraire dont d'autres avaient parcouru avant lui les différentes sections. De Loango, il se dirigea sur Brazzaville à travers le Congo français, puis remonta le fleuve Congo en passant par les Stanley Falls. La traversée du Manyéma l'amena au bord du Tanganyika qu'il explora dans sa partie centrale et méridionale; il franchit l'isthme entre Tanganyika et Nyassa; puis longeant ce dernier lac, le Chiré et le Zambèze, il arriva à la côte de l'océan Indien. Onze mois lui avaient suffi pour traverser l'Afrique, en compagnie de deux Sénégalais et d'un compagnon blanc qu'il eut la douleur de perdre au sud du lac Tanganyika.

Le capitaine Trivier est un conteur charmant dont on lit la narration d'un bout à l'autre avec plaisir. On suit le voyageur sur les fleuves et les lacs ou à travers monts et vaux avec un intérêt qui va croissant. Ce n'est pas que les aventures soient extraordinaires, que les découvertes géographiques puissent se comparer avec celles des voyages classiques; c'est l'allure modeste du voyageur, le tour aimable qu'il donne à son récit qui le fait prendre en amitié par le lecteur. D'ailleurs n'est-il pas d'un haut intérêt de voir réussir une expédition accomplie non pas avec les fonds de l'État ou les subventions de Sociétés savantes, mais avec le seul appui d'un journal politique *La Gironde*, qui, en cela, suivait l'exemple du *New-York Herald*, auquel Stanley doit d'avoir pu faire ses premiers voyages. L'exploration de M. Trivier tire du fait qu'elle est l'œuvre de la simple initiative individuelle, un caractère spécial et d'une haute importance.

L.-G. Binger. CARTE DU HAUT-NIGER AU GOLFE DE GUINÉE PAR LE PAYS DE KONG ET LE MOSSI, levée et dressée de 1887 à 1889. Paris, ¹/₁₀₀₀₀₀₀. — La carte qu'a terminée récemment l'intrépide explorateur français

dont le voyage est encore dans toutes les mémoires, fait honneur à la cartographie française en maintenant ses traditions de clarté et de bien-facture. Élaborée par ordre de M. Étienne, sous-secrétaire d'État des colonies, elle est principalement destinée à faire connaître l'immense territoire qui vient d'être ajouté aux pays de protectorat et à la zone d'influence de la France, grâce à l'habileté et à l'énergie du capitaine Binger. Les contrées déjà occupées par la France, à gauche du Niger, et par l'Angleterre dans la Côte d'Or sont à peu près laissées en blanc.

Dire que la carte est au $\frac{1}{1,000,000}$, c'est indiquer qu'elle a de grandes dimensions et qu'elle peut contenir beaucoup de détails et de noms. Certaines parties, particulièrement, cela va de soi, la bande sinueuse parcourue par le voyageur lui-même, sont couvertes d'indications, de rivières, de montagnes, d'itinéraires de caravanes, de localités, etc. Les limites de la région représentée sont : au nord-ouest, le Niger ; au nord, Tingué et Doré ; à l'est, le Gourma et Salaga ; à l'ouest, les territoires inconnus situés au nord du pays de Libéria ; au sud enfin, le golfe de Guinée. En d'autres termes, cette région se compose principalement des États de Samori et de Tiéba, des pays de Ségou, de Dabina et de Kong, et aussi de ces territoires encore bien peu connus du Mossi et du Gourma.

Il s'agit ici par conséquent d'un document de la plus haute importance qui fixe et précise l'état actuel de nos connaissances sur une contrée qui, hier encore, était laissée presque en blanc sur les cartes. Les géographes vont largement puiser à cette carte, d'autant plus que, grâce à une exécution soignée, la consultation en est aisée. Bien qu'elle porte tout le réseau connu des rivières qui sont figurées en bleu, les itinéraires de M. Binger et des autres voyageurs, la ligne supposée de partage des eaux, la limite septentrionale de la végétation dense continue et bien d'autres détails, elle se lit sans fatigue et pour la plus grande partie, sans le secours d'une loupe. Des teintes plates désignent les pays de protectorat et la zone d'influence. Si tous les voyageurs relevaient leur itinéraire avec autant de précision que l'a fait le capitaine Binger et s'attachaient à recueillir des renseignements sur les territoires avoisinant la zone parcourue, l'Afrique nous serait bien mieux connue qu'elle ne l'est actuellement.